



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada / Service national de passation de marchés

Courriel de soumission :

soumissionsest-bidseast@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

APPEL D'OFFRES (ADO)

Soumission aux : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux Appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

Commentaries :

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada - Registre central
Opérations des approvisionnements
Cornwall, ON

Title-Sujet <u>Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova</u>		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0040/A	Date: 12 août 2020	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00923175	Client Ref. No. – No. de réf du client. 1716	
Solicitation Closes (YY-MM-DD):		
at – à 14h00	on – le 2020-09-01	Time Zone - Fuseau horaire : EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)		
Telephone No. - No de telephone : 343-585-3836		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Titale - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone: _____		
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____		
Signature		Date

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

1) SOUMISSIONS À DEUX SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux soumission ». Consulter l'IP04 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

2) LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES. LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de **25 mégaoctets**. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier. Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

3) DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à : <http://www.depotdirect.gc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite optionnelle des lieux
IP04	Livraison des soumissions
IP05	Révision des soumissions
IP06	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP07	Établissement de la soumission
IP08	Fonds insuffisants
IP09	Compte rendu
IP10	Période de validité des soumissions
IP11	Documents de construction
IP12	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2020-05-28)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences relatives à la sécurité
CS02	Condition d'assurance

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	Identification du projet
SA02	Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03	Offre
SA04	Période de validité des soumissions
SA05	Acceptation et contrat
SA06	Durée des travaux
SA07	Garantie de soumission
SA08	Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission :
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2020-05-28)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux “Documents du contrat”;
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. **Les offres reçues par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.**

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant :

5. Les offres reçues par télécopie et par courrier électronique seront acceptées comme étant officielles et doivent répondre aux exigences suivantes;
 - a) Doivent être complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
 - b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
 - c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres par courriel à pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel sheldon.lalonde@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de

l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

1. Il y aura une visite des lieux optionnelle le **19 août 2020 à 11h00 (heure locale)**, Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à :

Parc national Terra-Nova - Bâtiment administratif

Le bâtiment administratif se trouve sur la route d'accès au terrain de camping de Newman Sound (à 200 mètres de la Transcanadienne). Les participants se réuniront à cet endroit et partiront de là pour se rendre en convoi vers les sites de construction proposés.

2. Veuillez noter qu'il y aura une limite de deux (2) représentants par soumissionnaire participant à la visite des lieux.
3. Les soumissionnaires intéressés doivent respecter avec diligence les mesures de précaution de l'APC relativement à la COVID19 :
 - a) Se désinfecter les mains justes avant d'entrer dans l'installation ;
 - b) Maintenir une distance minimale de deux mètres avec les autres personnes ;
 - c) Respecter les directives nationales de l'APC concernant le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage lorsqu'il n'est pas possible de maintenir constamment une distance physique de deux mètres avec les autres ;
 - d) Réduire au minimum les points de contact ;
 - e) Éviter d'entrer dans les lieux de réunion ou les salles de repas utilisées par les employés de l'APC ;
 - f) Réduire au minimum l'utilisation des toilettes des employés de l'APC ;
 - g) Respecter les mesures supplémentaires décrites dans son propre plan organisationnel lié à la COVID-19 (le cas échéant).
4. Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante, au moins 24 heures avant la visite des lieux à la fréquentation confirmer et fournir le nom (s) de la personne (s) qui participera.
5. Les soumissionnaires qui ne fréquentent pas ou n'envoient pas un représentant ne seront pas donnés un autre rendez-vous mais ils ne vont pas être empêchés de présenter une offre. Tous éclaircissements ou modifications engendrées par la visite du site doivent figurer dans une modification à la demande de soumissions.

IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit :

1. L'offre doit être soumise selon une procédure de " deux soumissions ".
2. L'offre doit être adressée et soumise à l'adresse électronique désignée sur la première page 1 de l'Appel d'offres" pour la réception des offres. L'offre doit être reçue au plus tard à la date et à l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres.
3. Le formulaire de qualification (appendice 3) et tous les documents associés requis doivent être intitulés "soumission 1", le formulaire d'acceptation et de soumission (SA), le formulaire de prix combinés et la garantie de soumission ("soumission 2").
4. Les soumissionnaires qui soumettent leurs documents par courrier électronique : veuillez joindre 2 fichiers séparés portant chacun la mention "Soumission 1" et "Soumission 2".
5. La livraison opportune et correcte des offres est de la seule responsabilité du soumissionnaire.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par courrier électronique seulement contrairement à ce qui est précisé à IG10 de R2710T. L'adresse de courriel est pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca.

IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé. Cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon critères obligatoires et critères coté. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire.
3. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1.

IP07 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP08 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP09 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP10 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1, est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1; n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

IP11 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, **une copie électronique (ou papier)**, des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de **(Inscrire le montant)**, seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl>

Achats et ventes <https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes <http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat :

- a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada ;
- b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme ;
- c. Dessins et devis ;

d. Conditions générales et clauses :

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2882D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);

sous CG6.4.1

Conditions supplémentaires

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation ;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission ; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.

2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Adresse électronique: _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant TOTAL de la soumission indiqué dans l'appendice 1.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de **soixante (60)** jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le **29 octobre 2021**.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Article	Référence dans les spécifications	Catégorie des travaux, des végétaux ou du matériel	Unité de mesure	Prix forfaitaires TPS/TVH en sus
1	01 29 00	Besoins du contrat général	Montant forfaitaire	\$
3	33 11 16	Station de remplissage des camions d'incendie	Montant forfaitaire	\$
4	33 11 16	Chambre de la soupape réductrice de pression	Montant forfaitaire	\$
5	33 36 00	Poste de vidange des véhicules récréatifs et des caravanes	Montant forfaitaire	\$
MONTANT FORFAITAIRE TOTAL (MF) TPS et TVH en sus				\$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	31 11 00	Enlèvement de la végétation, défrichage et essouchage	m ²	3 400	\$
2	31 23 16	Excavation de roches	m ³	300	\$
3.1	33 11 16	Conduite d'eau en PVC de classe DR-18 et de 100 mm de diamètre	m	1 400	\$
3.2	33 11 16	Conduite d'eau en PVC de classe DR-21 et de 65 mm de diamètre	m	4 580	\$
3.3	33 11 16	Conduite d'eau en PVC ou en PEX de classe DR-21 et de 50 mm de diamètre	m	1 050	\$
3.4	33 11 16	Conduite d'eau en PEX de classe DR-21 et de 38 mm de diamètre	m	820	\$
4.1	33 11 16	Coude de 100 mm de diamètre	unité	14	\$
4.2	33 11 16	Coude de 65 mm de diamètre	unité	135	\$
4.3	33 11 16	Coude de 50 mm de diamètre	unité	18	\$

File Name - Nom du dossier : **Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova**

4.4	33 11 16	Coude de 38 mm de diamètre	unité	23	\$
4.5	33 11 16	Raccord de 100 mm de diamètre	unité	2	\$
4.6	33 11 16	Raccord de 65 mm de diamètre	unité	3	\$
4.7	33 11 16	Raccord de 38 mm de diamètre	unité	1	\$
4.8	33 11 16	Adaptateur de 50 mm de diamètre	unité	19	\$
4.9	33 11 16	Adaptateur de 38 mm de diamètre	unité	3	\$
4.10	33 11 16	Adaptateur de 20 mm de diamètre	unité	2	\$
4.11	33 11 16	Raccord en T, 100 x 100 x 100 mm	unité	16	\$
4.12	33 11 16	Raccord en T, 65 x 65 x 65 mm	unité	12	\$
4.13	33 11 16	Raccord en T, 65 x 65 x 50 mm	unité	19	\$
4.14	33 11 16	Raccord en T, 65 x 65 x 38 mm	unité	6	\$
4.15	33 11 16	Raccord en T, 50 x 50 x 50 mm	unité	2	\$
4.16	33 11 16	Raccord en T, 50 x 50 x 38 mm	unité	12	\$
4.18	33 11 16	Raccord en T, 38 x 38 x 38 mm	unité	9	\$
4.19	33 11 16	Raccord en croix de 100 mm de diamètre	unité	1	\$
4.20	33 11 16	Raccord en croix de 65 mm de diamètre	unité	2	\$
4.21	33 11 16	Sellette, 65 x 20 mm	unité	5	\$
4.22	33 11 16	Sellette, 50 x 20 mm	unité	2	\$
4.23	33 11 16	Sellette, 50 x 25 mm	unité	1	\$
4.24	33 11 16	Réducteur, 100 mm à 65 mm	unité	9	\$
4.25	33 11 16	Réducteur, 100 mm à 50 mm	unité	4	\$
4.26	33 11 16	Réducteur, 65 mm à 50 mm	unité	2	\$
4.27	33 11 16	Réducteur, 65 mm à 38 mm	unité	2	\$
4.28	33 11 16	Réducteur, 65 mm à 20 mm	unité	1	\$
4.29	33 11 16	Réducteur, 50 mm à 38 mm	unité	8	\$
5.1	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 50 mm de diamètre	m	450	\$
5.2	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 38 mm de diamètre	m	480	\$
5.3	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 25 mm de diamètre	m	40	\$
5.4	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 20 mm de diamètre	m	1 080	\$
6.1	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 50 mm de diamètre	unité	1	\$
6.2	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 38 mm de diamètre	unité	6	\$
6.3	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 25 mm de diamètre	unité	2	\$
6.4	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 20 mm de diamètre	unité	50	\$
7	33 11 16	Chambre et valves de décompression	unité	5	\$
8.1	33 11 16	Valve de 100 mm de diamètre et regard de valve	unité	26	\$
8.2	33 11 16	Valve de 65 mm de diamètre et regard de valve	unité	46	\$
8.3	33 11 16	Valve de 50 mm de diamètre et regard de valve	unité	7	\$
8.4	33 11 16	Valve de 38 mm de diamètre et regard de valve	unité	10	\$

9	33 11 16	Orifice de vidange au point bas	unité	5	\$
10.1	33 11 16	Nouvelle isolation (rigide, 100 mm d'épaisseur)	m ²	100	\$
10.2	33 11 16	Nouvelle isolation (rigide, 50 mm d'épaisseur)	m ²	185	\$
11.1	33 11 16	Réservoir au sol d'approvisionnement en eau et coffres de tuyaux d'incendie (ensemble)	unité	35	\$
11.2	33 11 16	Réservoir au sol d'approvisionnement en eau (indépendant)	unité	41	\$
11.3	33 11 16	Station de remplissage des véhicules récréatifs	unité	1	\$
12.1	33 31 13	Conduite d'égout sanitaire de 200 mm de diamètre	m	1 350	\$
12.2	33 31 13	Conduite d'égout sanitaire de 150 mm de diamètre	m	1 250	\$
13	33 31 13	Tuyau latéral de service sanitaire de 100 mm de diamètre	m	900	\$
14	33 31 13	Raccord de tuyau latéral de service sanitaire (pour les bâtiments)	unité	10	\$
15	33 31 13	Raccord de tuyau latéral de service sanitaire (pour les sites destinés aux véhicules récréatifs)	unité	41	\$
16	33 31 13	Nettoyage des égouts sanitaires	unité	24	\$
17	33 05 16	Bouche d'égout sanitaire	unité	43	\$
18	31 23 33	Travaux d'excavation intensifs (routes)	m ³	15 700	\$
19	32 11 23	Matériau granulaire de fondation de type « A »	tonne	32 530	\$
20	32 11 19	Matériau granulaire de sous-fondation de type « B »	tonne	1 870	\$
21.1	32 12 16	Béton bitumineux (couche de base)	tonne	385	\$
21.2	32 12 16	Béton bitumineux (couche de surface)	tonne	2 225	\$
22	32 01 16	Fraisage à froid pour l'asphalte	m ²	10 555	\$
23	32 12 16	Revêtement bitumineux recyclé	tonne	1 890	\$
24	31 37 00	Enrochement	tonne	80	\$
25	33 42 13	Ponceau de 600 mm de diamètre	m	35	\$
26	32 91 19	Réutilisation de la couche arable préalablement retirée	m ²	3 400	\$
27	32 91 19	Réutilisation des matières d'essouchage déblayées	m ²	3 400	\$
28	32 91 19	Terre arable importée	m ²	7 415	\$
29	32 92 23	Gazon de placage	m ²	6 950	\$
30	32 98 00	Restauration d'une allée en gravier	m ²	320	\$
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)					\$
Excluant les taxes applicable(s)					\$

Il convient de noter que tous les articles à prix unitaire de la spécification qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires ci-dessus, font l'objet d'une entente à forfait et doivent être inclus dans le Montant Forfaitaire (MF).

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)	\$
Excluant les taxes applicable(s)	

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

QUALIFICATIONS 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veillez suivre les instructions détaillées dans la R2710T Instructions générales - Services de construction, IG09 Livraison des soumissions, modification de l'IP04 Livraison des soumissions

1.1 Référence à la procédure de sélection

Un aperçu de la procédure de sélection est présenté dans la clause « **IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION** ».

1.2 Calcul de la note totale

Dans le cadre du présent projet, on calculera la note totale de la façon suivante :

Cote technique x 85 %	=	Note technique (points)
Cote de prix x 15 %	=	Note de prix (points)
Note totale	=	Maximum de 100 points

QUALIFICATIONS 2 - DEMANDES DE PROPOSITION

2.1 Exigences de présentation des propositions

On devrait tenir compte de l'information de présentation suivante au moment de la préparation de la proposition.

- Envoyé une (1) copie électronique signée (format PDF) de la proposition.
- Envoyé une (1) copie électronique signée (format PDF) de la Formulaire d'offre de prix

2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions

Le nombre maximum de pages pour les exigences de cotation sous la rubrique QUALIFICATIONS 3.2 est de **quatorze (14)** pages.

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum de pages mentionné ci-dessus;

- lettre d'accompagnement
- dispositions relatives à l'intégrité (Appendice 2)
- première page de De l'invitation à soumissionner (IAS)
- première page de modification(s) à la IAS
- Formulaire de Soumission et d'Acceptation (SA)
- Formulaire de Prix Combinés (Appendice 1)

Conséquence de non-conformité : toute page excédentaire au-delà du nombre maximum de pages mentionné ci-dessus et toutes autres pièces jointes seront retirées de la proposition et exclues de l'évaluation par le Comité d'évaluation de l'APC.

QUALIFICATIONS 3 – CRITÈRES D'ÉVALUATION

3.1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

Si la proposition ne respecte pas toutes les critères obligatoires, elle sera jugée irrecevable et ne sera pas étudiée plus en profondeur.

3.1.1 Licences et permis, certification ou autorisation

Le l'entrepreneur général en construction doit être un entrepreneur général en construction accrédité, certifié ou autorisé pour fournir les services en construction requis, dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales ou territoriales en vigueur dans la Province de Terre-Neuve.

3.1.2 Identification des membres de l'entrepreneur général en construction

Les membres de l'entrepreneur général en construction doivent inclure les suivants :

- 1) Gestionnaire de projet de l'entrepreneur
- 2) Surintendant de chantier de l'entrepreneur

Si l'entrepreneur général propose de fournir des services qui pourraient normalement être fournis par un sous-entrepreneur, il doit l'indiquer ici.

Renseignements requis - nom de l'entreprise et des personnes clés qui seront affectées à la réalisation du projet. En ce qui concerne l'entrepreneur général, indiquer les accréditations, certifications ou autorisations existantes et/ou les moyens qu'il entend prendre pour respecter les exigences en matière de licences et de permis de la province ou du territoire où le projet sera réalisé.

3.1.3 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement, le l'entrepreneur général en construction doit présenter, **s'il y a lieu**, la documentation exigée selon R2710 (2020-05-28) Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission, section IG01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission.

3.2 CRITÈRES DE COTATION

3.2.1 Réalisations de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets (40 points)

Décrire les réalisations et l'expérience de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts de l'entrepreneur et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire A1 et le formulaire A2 ont été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminés au cours des [10] dernières années. Les propositions présentées par une coentreprise ne doivent pas excéder le nombre maximal de projets. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Indiquer comment ce projet est comparable/pertinent au projet faisant l'objet de la IAS
- Brève description du projet
- Contrôle et gestion du budget - c.-à-d. prix du contrat et coût définitif de construction - expliquer les écarts
- contrôle et gestion des calendriers du projet - c.-à-d. calendrier initial et calendrier révisé - expliquer les différences
- références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur des clients et consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- noms des personnes clés responsables de la réalisation du projet

Le l'entrepreneur général en construction doit posséder les connaissances et les capacités sur les projets ci-dessus. De l'expérience de projets antérieurs d'entités autre que de celle du l'entrepreneur général en construction ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation à moins que les entités font partie de la coentreprise du l'entrepreneur général en construction.

Veuillez indiquer les projets qui ont été réalisés dans le cadre d'une coentreprise et les responsabilités de chacune des entités membres de cette coentreprise dans chaque projet.

3.2.2 Réalisations du gestionnaire de projet de l'entrepreneur (20 points)

Décrire les formations, réalisations et l'expérience du **gestionnaire de projet de l'entrepreneur** comparable / pertinent pour le cadre de projet demandé. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts du membre et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire B a été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années par **gestionnaire de projet de l'entrepreneur**. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Éducation, formation et expérience pertinentes pour les tâches de gestion de projet exécutées pour la construction comparables / pertinentes au projet demandé
- Brève description du projet et indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet demandé;
- Références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de clients ou consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification

3.2.3 Réalisations du surintendant de chantier de l'entrepreneur (20 points)

Décrire les formations, réalisations et l'expérience du **surintendant de chantier de l'entrepreneur** comparable / pertinent pour le cadre de projet demandé. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts du membre et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire C a été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années par **surintendant de chantier de l'entrepreneur**. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Éducation, formation et expérience pertinentes pour les tâches d'exécutées pour la construction comparables / pertinentes au projet demandé
- Brève description du projet et indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet demandé
- Références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de clients ou consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification

3.2.4 Compréhension du projet et des capacités de l'entrepreneur (20 points)

L'entrepreneur général en construction aurait avantage à démontrer qu'il comprend les buts du projet, l'aptitude et capacité à effectuer le travail et la capacité de gestion à relever les défis du projet et à fournir un plan d'action.

Renseignements à fournir :

- Description de la main-d'œuvre et de l'équipement de l'entrepreneur qui seront utilisés pour exécuter les travaux.
- Plan de travail - répartition des tâches de travail
- Calendrier du projet - calendrier des principales étapes proposées
- Stratégie de gestion des risques décrivant les moyens d'atténuer les risques liés au calendrier et au budget du contrat face aux défis rencontrés pendant les travaux.

Parcs Canada se réserve le droit de valider les informations transmises.

3.3 ÉVALUATION ET COTATION

Dans un premier temps, les soumissions contenant les propositions de prix ne seront pas ouvertes et seuls les aspects techniques des propositions recevables seront examinés, évalués et cotés par un comité d'évaluation de l'APC conformément à ce qui suit afin d'établir les cotes techniques :

Critère	Coefficient de pondération	Cote	Cote pondérée
Réalisations de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets, formulaire A1	2,0	0 - 10	0 - 20

Réalisations de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets, formulaire A2	2,0	0 - 10	0 - 20
Réalisations du gestionnaire de projet de l'entrepreneur, formulaire B	2,0	0 - 10	0 - 20
Réalisations du superviseur de chantier de l'entrepreneur, formulaire C	2,0	0 - 10	0 - 20
Compréhension du projet et des capacités de l'entrepreneur	2,0	0 - 10	0 - 20
Cote technique			0 - 100

Pour que leur proposition soit étudiée plus en profondeur, les proposants **doivent** obtenir une note technique d'au moins soixante (60) points sur les cent (100) points disponibles tels que précisés ci-dessus.

Les propositions des proposants qui n'obtiennent pas la note de passage de soixante (60) points ne seront pas étudiées plus en profondeur.

Tableau générique d'évaluation

Les membres du Comité d'évaluation de l'APC évalueront les points forts et les faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points à chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit.

Lors de la réunion finale d'évaluation par consensus, les membres du comité d'évaluation de l'APC attribueront des nombres pairs et impairs pour déterminer les notes pour chaque critère d'évaluation.

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente
	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

QUALIFICATIONS 4 - PRIX DES SERVICES

Toutes les soumissions renfermant les propositions de prix correspondant aux propositions jugées recevables du fait qu'elles auront obtenu la note de passage de soixante (60) points seront dépouillées à la fin de l'évaluation des aspects techniques.

Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 15 %

Le tableau ci-dessous présente **un exemple** où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de **85/15** à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 100, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (85%) et du prix (15%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		92/100	89/100	75/100
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$92/100 \times 85 = 78.2$	$89/100 \times 85 = 75.65$	$75/100 \times 85 = 63.75$
	Note pour le prix	$45/55 \times 15 = 12.3$	$45/50 \times 15 = 13.5$	$45/45 \times 15 = 15.0$
Note combinée		90,5	89,15	78,75
Évaluation globale		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e

La note totale correspond également de la cote de prix multipliée par le pourcentage applicable.

QUALIFICATIONS 5 - NOTE TOTALE

Les notes totales seront calculées comme il suit :

Cote	Plage d'évaluation	% de la note totale	Note (points)
Cote technique	0 - 100	85	0 - 85
Cote de prix	0 - 100	15	0 - 15
Note totale		100	0 - 100

Le Comité d'évaluation recommandera de contacter d'abord le l'entrepreneur général en construction auquel on aura attribué la meilleure note totale, pour la prestation des services requis. Dans le cas d'une égalité, le l'entrepreneur général en construction qui présente la proposition de prix la moins-disante pour les services sera retenu.

QUALIFICATIONS 6 - EXIGENCES DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS - LISTE DE VÉRIFICATION

La liste des formulaires et des documents ci-après a pour but d'aider le l'entrepreneur général en construction à établir un dossier de proposition complet. Il appartient au l'entrepreneur général en construction de satisfaire à toutes les exigences de présentation des propositions.

Soumission technique doit inclure :

- Proposition - une (1) copie électronique signée (format PDF)
- Page couverture de la IAS
- Page couverture de toute(s) modification(s) de l'invitation
- Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée.

Soumission financière doit inclure :

- Formulaire d'offre de prix - une (1) copie électronique signée (format PDF)
- Garantie de soumission - une (1) copie électronique signée (format PDF)
- Garantie de soumission - Nom et informations du contact

FORMULAIRE A1 – PROJET TERMINÉ 1

Expérience du soumissionnaire (entrepreneur) – Projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du projet terminé :	
Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet de l'entrepreneur pour le projet 1 terminé :	
Nom du superviseur de chantier de l'entrepreneur pour le projet 1 terminé :	
Lieu de réalisation du projet :	
Ville/municipalité et province :	
Valeur initiale du contrat (\$) :	Valeur finale du contrat (\$) :
Si les valeurs en dollars du contrat initial et du contrat final sont différentes, veuillez expliquer l'écart :	
Date de commencement (jour, mois et année) :	
Date d'achèvement initialement prévue : (jour, mois, année)	Date d'achèvement réelle : (jour, mois, année)
Si la date d'achèvement initialement prévue et la date d'achèvement réelle sont différentes, veuillez expliquer :	
Le projet consiste-t-il principalement en la fourniture et l'installation de services publics souterrains (conduites d'eau potable, égouts sanitaires et installations septiques)?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Veuillez décrire le projet et indiquez en quoi il est similaire à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Indiquer le type de travaux réalisés pour le projet 1 terminé :	

Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fournir une référence du client pour ce projet (nom et coordonnées) :	
Fournir une référence de l'expert-conseil pour ce projet (nom et coordonnées) :	

FORMULAIRE A2 – PROJET TERMINÉ 2

Expérience du soumissionnaire (entrepreneur) – Projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du projet terminé :	
Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet de l'entrepreneur pour le projet 2 terminé :	
Nom du superviseur de chantier de l'entrepreneur pour le projet 2 terminé :	
Lieu de réalisation du projet :	
Ville/municipalité et province :	
Valeur initiale du contrat (\$) :	Valeur finale du contrat (\$) :
Si les valeurs en dollars du contrat initial et du contrat final sont différentes, veuillez expliquer l'écart :	
Date de commencement (jour, mois et année) :	
Date d'achèvement initialement prévue : (jour, mois, année)	Date d'achèvement réelle : (jour, mois, année)
Si la date d'achèvement initialement prévue et la date d'achèvement réelle sont différentes, veuillez expliquer :	
Le projet consiste-t-il principalement en la fourniture et l'installation de services publics souterrains (conduites d'eau potable, égouts sanitaires et installations septiques)?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Veuillez décrire le projet et indiquez en quoi il est similaire à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Indiquer le type de travaux réalisés pour le projet 2 terminé :	

Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fournir une référence du client pour ce projet (nom et coordonnées) :	
Fournir une référence de l'expert-conseil pour ce projet (nom et coordonnées) :	

FORMULAIRE B : GESTIONNAIRE DE PROJET DE L'ENTREPRENEUR

Formation et expérience relativement à des projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet qui se consacrera à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Veuillez décrire les études et la formation du gestionnaire de projet qui sont pertinentes pour l'exercice des fonctions associées aux projets de construction :	
Indiquer l'expérience du gestionnaire de projet et les tâches qu'il a accomplies :	
Le gestionnaire de projet a-t-il au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de projets de construction similaires à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet est-il employé par le soumissionnaire (entrepreneur) depuis au moins trois (3) ans?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet a-t-il été chargé des types de travaux suivants au cours des dix dernières années?	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet a-t-il exercé les fonctions de gestionnaire de projet dans le cadre de l'exécution des projets terminés énumérés dans les formulaires A1 et A2?	
PROJET TERMINÉ 1 (formulaire A1)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PROJET TERMINÉ 2 (formulaire A2)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si le gestionnaire de projet n'était pas le gestionnaire de projet pour les projets énumérés dans les formulaires A1 et A2, veuillez décrire deux projets terminés similaires à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova, réalisés au cours des dix dernières années et d'une valeur de construction initiale d'au moins 3 millions de dollars, pour lesquels il a exercé les fonctions de gestionnaire de projet à plein temps.	

Fournir une référence du client ou de l'expert-conseil (nom et coordonnées) pour le gestionnaire de projet, concernant précisément le projet 1 ou 2 ou les deux autres projets décrits ci-dessus.

FORMULAIRE C : DIRECTEUR DE CHANTIER DE L'ENTREPRENEUR

Formation et expérience relativement à des projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du directeur de chantier qui se consacrera à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Veuillez décrire les études et la formation du directeur de chantier qui sont pertinentes pour l'exercice des fonctions associées aux projets de construction :	
Indiquer l'expérience du directeur de chantier et les tâches qu'il a accomplies :	
Le directeur de chantier a-t-il au moins dix (10) ans d'expérience dans la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de projets de construction similaires à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier est-il employé par le soumissionnaire (entrepreneur) depuis au moins trois (3) ans?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier a-t-il été chargé des types de travaux suivants au cours des dix dernières années?	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier a-t-il exercé les fonctions de directeur de chantier dans le cadre de l'exécution des projets terminés énumérés dans les formulaires A1 et A2?	
PROJET TERMINÉ 1 (formulaire A1)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PROJET TERMINÉ 2 (formulaire A2)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si le directeur de chantier n'était pas le directeur de chantier pour les projets énumérés dans les formulaires A1 et A2, veuillez décrire deux projets terminés similaires à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova, réalisés au cours des dix dernières années et d'une valeur de construction initiale d'au moins 3 millions de dollars, pour lesquels il a exercé les fonctions de directeur de chantier à plein temps.	
Fournir une référence du client ou de l'expert-conseil (nom et coordonnées) pour le directeur de chantier concernant précisément le projet 1 ou 2 ou les deux autres projets décrits ci-dessus.	

ANNEXE A – ATTESTATION D’ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



ATTESTATION D’ASSURANCE
 Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux	N° de contrat.
	N° de projet

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---	-------------------	-------	----------	------

Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Assuré additionnel
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/excédentaire.				\$	\$	\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entrepreneurs

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujéti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047. Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel

	de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif Buyer - l'acheteur Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P201-20-0040/A

000

Sheldon Lalonde

1716

File Name - Nom du dossier : *Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova*
